
Nulle discipline n'est une île

Introduction

Eléonore Devevey et Jacob Lachat



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/contextes/10820>

DOI : [10.4000/contextes.10820](https://doi.org/10.4000/contextes.10820)

ISSN : 1783-094X

Éditeur

Groupe de contact F.N.R.S. COntEXTES

Ce document vous est offert par Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne



Référence électronique

Eléonore Devevey et Jacob Lachat, « Nulle discipline n'est une île », *COntEXTES* [En ligne], 32 | 2022, mis en ligne le 21 juin 2022, consulté le 08 juin 2023. URL : <http://journals.openedition.org/contextes/10820> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/contextes.10820>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International - CC BY-NC-SA 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

Nulle discipline n'est une île

Introduction

Eléonore Devevey et Jacob Lachat

- 1 On ne compte plus les publications collectives placées sous l'enseigne des rapports entre « anthropologie et littérature » – ou de leurs variantes : « littérature et ethnographie », « anthropologie de la littérature », « anthropologie littéraire »... Depuis une dizaine d'années, les volumes et numéros de revue consacrés à ce sujet ne cessent de se multiplier, qu'ils soient le fait de littéraires, d'anthropologues ou de chercheurs issus des deux disciplines¹. Un grand nombre de ces publications se caractérisent par l'hétérogénéité des questionnements qu'elles rassemblent : la juxtaposition des termes polysémiques d'« anthropologie » et de « littérature » y détermine rarement *un* carrefour ou un objet d'étude, mais constitue l'occasion d'interroger ce que partagent deux types de discours en considérant leurs formes, leurs thèmes, et leurs enjeux communs, en dépit de leur statut institutionnel distinct. Ce dossier de *CONTEXTES* s'inscrit dans cette actualité, mais son propos est à la fois moins ambitieux et plus réflexif, à plusieurs titres. Il s'agit en effet d'envisager les interactions non pas entre deux discours – l'un rattaché, le plus souvent, aux sciences, l'autre aux arts –, mais entre deux disciplines historiquement constituées, à partir de cas qui jalonnent l'histoire de ces interactions. Les articles ici rassemblés – issus pour la plupart d'une journée d'études (en ligne) organisée par les Universités de Genève et de Lausanne le 5 février 2021² – s'attachent ainsi aux façons dont certains acteurs des études littéraires ont regardé et regardent vers l'anthropologie pour penser leurs objets, mais aussi pour renouveler leurs méthodes et leurs concepts.

Contours et contacts

- 2 Un tel objectif soulève d'importantes questions préalables. Si écrire l'histoire d'une discipline n'a rien d'une évidence (quel en est l'objet ? s'agit-il de faire l'histoire de ses institutions ? de ses acteurs ? de ses théories ? de ses pratiques ?), la question se complique encore davantage pour l'histoire des croisements disciplinaires. De quoi au juste sont-ils la rencontre ? Comment penser la nature et la forme des liens entre des

champs de savoirs distincts sans réduire leurs interactions au phénomène souvent mal défini de dialogue inter- ou pluridisciplinaire ? Quels sont leurs modes d'existence privilégiés, et comment se manifestent-ils dans le temps ? À quand faire remonter leurs commencements ? Leurs déploiements sont-ils continus et homogènes ? Comment s'inscrivent-ils dans le cadre plus large d'une histoire intellectuelle des sciences humaines et sociales ? Que peut-on attendre, enfin, d'une telle histoire ?

- 3 Pour répondre à ces questions, il n'est pas inutile de commencer par expliciter (afin de mieux les nuancer par la suite) certaines représentations communes sur l'anthropologie et les études littéraires, en partant de trois aspects qui semblent les distinguer en tant que disciplines.
- 4 Leurs objets, d'abord. L'anthropologie s'attacherait avant tout aux diverses institutions du monde social, alors que les études littéraires s'intéresseraient prioritairement aux écrits à vocation esthétique. Autrement dit, l'une serait tournée vers le terrain, l'autre vers la bibliothèque. Ce constat général appelle d'emblée une objection : d'une part, les anthropologues peuvent prendre pour objets des textes littéraires en tant qu'ils constituent des faits sociaux singuliers et complexes, c'est-à-dire des faits sociaux que leur dimension esthétique complexifie, mais qui peuvent néanmoins relever d'une analyse anthropologique ; d'autre part, les chercheurs en études littéraires savent considérer les faits littéraires comme des faits sociaux et la littérature comme une institution³, de même qu'ils mettent parfois en œuvre des procédés d'enquête de terrain pour construire leurs objets⁴.
- 5 Leurs histoires, ensuite. En France, le savoir ethnologique s'est constitué au tournant du xx^e siècle, à la faveur de situations de contacts culturels avec d'autres régions du monde, afin de rendre ces contacts possibles et intelligibles (ou, suivant une relecture postcoloniale, afin d'en optimiser le profit) ; il s'est disciplinarisé au cours des années 1920 autour de la figure de Marcel Mauss et institutionnalisé sur le plan épistémologique dans les années 1950, avec l'importation de l'analyse structurale dans la discipline⁵. Longtemps affiliées à l'histoire, les études littéraires se constituent comme domaine d'études à part entière au xix^e siècle ; elles doivent leurs contours actuels au programme d'histoire littéraire établi par Gustave Lanson au début du xx^e siècle⁶ et à sa remise en cause par la Nouvelle critique ; elles ont partie liée avec la transmission d'un patrimoine culturel, qu'il s'agisse d'en mesurer l'importance, d'en assurer la continuité ou la rénovation. Si ces deux histoires diffèrent à bien des égards, il est clair que, dans chacune d'elles, les conditionnements idéologiques et le cadre national jouent un rôle déterminant⁷ ; ils les informent et elles le façonnent en retour, puisque chaque discipline contribue à la formation de pratiques et d'identités collectives, mais aussi à la conscience d'expériences ou de liens qui peuvent les reconfigurer. Cette composante nationale se manifeste nécessairement dans leurs croisements⁸, qu'il convient dès lors d'envisager comme des problèmes politiques.
- 6 Leurs fonctions et leurs finalités, enfin. L'anthropologie et les études littéraires se distinguent par le rôle social, le crédit symbolique et l'utilité publique qu'on leur accorde – qui sont eux-mêmes variables dans le temps. Et ce constat se répercute sur les usages que chacune des deux disciplines fait de l'autre (de ses corpus, de ses méthodes ou de ses signes extérieurs). Ainsi, se consacrer à la littérature, pour un anthropologue, tendrait à le situer dans le champ non plus strictement scientifique, mais intellectuel, écart qui peut être perçu tantôt comme profitable, tantôt comme préjudiciable à la discipline. De même, invoquer l'anthropologie, pour un chercheur en

littérature, pourrait parfois apparaître comme une manière de tirer profit du prestige des sciences sociales, que ce prestige rejaillisse sur le corpus étudié ou sur les travaux auxquels il donne lieu⁹. Tout ne se résout cependant pas en termes de positionnements et de captations symboliques : l'anthropologue désireux de penser avec la littérature, comme le littéraire désireux de penser avec l'anthropologie, cherche d'abord à penser ses objets de la manière la plus propre à leur rendre justice.

- 7 Les distinctions qui s'imposent *a priori* sont, on le voit, immédiatement susceptibles d'être nuancées, ou du moins ressaisies dans un cadre qui les situe et les subsume. Il convient aussi de rappeler qu'il existe, entre les deux disciplines, du commun, voire de l'identique. On peut en effet estimer que toutes deux se livrent à des opérations de contextualisation dense (au sens où Clifford Geertz parlait de « description dense »¹⁰) et mobilisent les ressources de l'herméneutique, mais encore que toutes deux oscillent entre une compréhension systémique et une compréhension historique des phénomènes auxquels elles s'attachent. Par ailleurs, l'anthropologie et les études littéraires ont en commun certaines pratiques (la philologie, la comparaison) et certains faisceaux de problèmes (l'intelligibilité du monde social, l'interculturalité). Comme la plupart des sciences humaines et sociales, elles partagent le souci de s'ouvrir à d'autres disciplines, voire de s'en inspirer. L'idée d'autonomie scientifique, dans les deux champs de savoir, a d'ailleurs été depuis longtemps contestée. En 1954, Claude Lévi-Strauss s'interrogeait ainsi sur « la place de l'anthropologie dans les sciences sociales » (et sur « les problèmes posés par son enseignement »), en situant la discipline vis-à-vis de la philosophie et de la sociologie (pour l'en distinguer), mais aussi de la linguistique, l'histoire et la géographie, la psychologie (pour souligner leurs affinités)¹¹. Plus proche de nous, dans un article d'abord paru en 2005 et traduit en français en 2008, James Clifford a scruté à son tour les frontières de la discipline. Portant son attention sur « les zones de liaisons, les régions limitrophes où des communautés universitaires imaginées se structurent et se restructurent de manière régulière, créative et parfois agonistique », il soutient que « c'est à ses marges qu'une discipline se définit le plus activement, par rapport à ce qu'elle prétend ne pas être, en s'appropriant et en excluant, après sélection, les éléments qui font obstacle, les influences qu'il convient de gérer, de traduire et d'incorporer », de sorte que « le *disciplining* est toujours aussi affaire d'*interdisciplining*¹² ». Une discipline, autrement dit, n'est pas une découpe naturelle et définitive, mais plutôt un processus perpétuel de négociation de frontières. Cette conception n'est pas sans faire écho à la situation que traversent depuis plusieurs années les savoirs sur la littérature. À plus forte raison, l'argument de Clifford semble anticiper de manière percutante le constat qu'a dressé à ce sujet Jean-Marie Schaeffer, dans un livre qui interroge précisément la place des études littéraires au sein des « sciences de l'homme » : ce livre rappelle que « pratiquement tous les objets littéraires réellement importants exigent une approche qui multiplie les angles de vue », mais souligne aussitôt qu'« il ne faut pas confondre cette interdisciplinarité véritable, qui relève d'abord et avant tout d'une logique pluridisciplinaire [...], avec l'importation sauvage de concepts ou de modèles empruntés à d'autres disciplines, comme les études littéraires l'ont fait parfois¹³ ».
- 8 Il n'est pas anodin que les propos de Clifford et de Schaeffer se présentent comme des réponses à des « crises » que traverserait leur discipline respective. L'un réagit à la montée des inquiétudes sur l'absence de méthode et d'objectif unifiés en anthropologie (la désarticulation des « quatre domaines » de l'anthropologie américaine¹⁴) ; l'autre à la vague de déplorations suscitée par la prétendue « crise de la littérature », proclamée

autour de 2008. C'est que les interrogations sur le « partage des disciplines »¹⁵ sont aussi cycliques que salutaires, le processus constant de redéfinition de soi par l'examen de ses emprunts et de ses frontières étant la vie même des formations intellectuelles institutionnalisées. Il importe donc de se défaire, autant que possible, des dichotomies abstraites et des catégories essentialisantes, afin de ne pas réifier des savoirs dont les contours institutionnels sont par définition mouvants et poreux : nulle discipline n'est une île. Mais il importe tout autant de ne pas négliger le rôle crucial que jouent les configurations disciplinaires dans les échanges intellectuels entre les études littéraires et l'anthropologie. Soit de considérer ces deux disciplines comme le produit de découpages à la fois nécessaires et contingentes.

Transferts

- 9 Les disciplines sont des instances de régulation des discours, obéissant autant à des visées épistémologiques qu'à des nécessités pratiques¹⁶. Il convient par conséquent de mesurer la part conjoncturelle et tactique (au sens que Michel de Certeau donne à ce terme¹⁷) qui motive leurs croisements. Une discipline, un peu à la manière d'une contrainte littéraire, ouvre des possibles comme elle en exclut, et gagne de ce fait à être conçue moins comme un carcan que comme une batterie d'outils. Les croisements disciplinaires gagnent, par suite, à être appréhendés moins comme des zones où des savoirs se superposent ou s'imbriquent que comme des points de contact discontinus, qu'un regard rétrospectif peut configurer en constellations. Dans l'histoire de ces formes instituées de la recherche que sont les disciplines, les transferts intellectuels se réalisent rarement d'un bloc, mais le plus souvent en réseaux et selon des temporalités différenciées. Ils tiennent aussi beaucoup à l'action de figures nodales, aux trajectoires transversales. Tel est le cas de Jean Jamin, décédé en janvier 2022, auquel **Julien Bondaz** consacre ici un très bel hommage, tout en s'interrogeant sur le geste de l'hommage au sein de l'œuvre de l'ethnologue : les « souvenirs » évoqués dans l'article sont tout à la fois ceux qui habitaient Jamin lui-même et ceux qu'il laisse à d'autres derrière lui. Julien Bondaz ne s'en tient cependant pas à rendre à ses travaux la place qui leur revient dans ce champ : celle d'un acteur central dans le domaine français, du numéro précurseur d'*Études rurales* (1985, avec Françoise Zonabend) au volume *Littérature et anthropologie* (2018), en passant par la co-fondation de la revue *Gradhiva* (1986) et la direction de *L'Homme*. Il suit aussi dans ses écrits des fils plus secrets, des motifs plus obsessionnels, comme ceux de la brocante et du naufrage. Dans sa trajectoire, la figure d'Arthur Rimbaud, les complicités avec Michel Leiris et avec les muséologues Marc-Olivier Gonseth, Jacques Hainard et Roland Kaehr ont joué un rôle décisif, influant sur les enjeux et la forme même de ce sous-champ interdisciplinaire, au point d'infléchir l'écriture ethnologique elle-même, Jamin n'ayant eu de cesse de « brouiller les registres d'écriture, [de] questionner le langage, [d'] esquisser comme une règle du jeu personnelle ».
- 10 Mais au-delà de tels cas très singuliers des relations entre anthropologie et études littéraires, ce dossier propose de replacer les points de croisements entre les deux disciplines dans une histoire plus large. C'est précisément ce à quoi s'emploie **Vincent Debaene** en reparcourant les usages que les études littéraires ont fait de l'anthropologie depuis les années 1950-1960, moment où « le terme d'*anthropologie* s'impose et [où] les études littéraires acquièrent une autonomie véritable, notamment

dans leur rapport à l'histoire ». Centrée sur trois « moments » essentiels de ces usages dans le contexte francophone (1960, 1990, 2010), l'histoire qu'il retrace offre un éclairage inaugural sur l'évolution parallèle des deux disciplines, tout en proposant un examen détaillé de leurs appropriations et de leurs adaptations mutuelles, qui sont parfois les fruits de malentendus, voire d'échecs. Ce parcours à la fois panoramique, sélectif et situé invite à repenser leurs liens à partir de problématiques connexes et de notions communes, mais également à prendre en compte les regards projetés d'une discipline sur l'autre en considérant la légitimité et l'aura dont jouissent leurs acteurs dans le champ des savoirs. Aussi nous a-t-il tenu à cœur que le dossier s'achève sur le regard d'un anthropologue, **Nicolas Adell**, dont l'article typologique distingue, à la différence de celui, généalogique, de Vincent Debaene, les multiples « manières ethnologues de faire avec la littérature ». Pour déployer la gamme « des comportements et des démarches de personnes qui agissent en tant qu'ethnologues ou en étroite relation, y compris institutionnelle, avec les ethnologues (les ethnocriticiens par exemple) », Nicolas Adell postule que « "la littérature" comme "l'anthropologie" » doivent être saisies moins « comme des catégories scientifiques » que comme « des catégories de la pratique », car elles sont « toujours le résultat d'un réseau complexe de pratiques scripturaires, de positionnements intellectuels et de stratégies de recherche ». S'il ne distingue pas toujours la littérature et les études littéraires, c'est qu'il embrasse en réalité le champ de ce que les anthropologues « font avec » les œuvres et les écrivains, plus que leurs liens avec les études littéraires¹⁸.

- 11 Il est clair que les échanges intellectuels entre les études littéraires et l'anthropologie ne sont pas symétriques, et il ne saurait être ici question d'évoquer les innombrables phénomènes de décalage, conceptuel ou temporel, que l'on observe dans les croisements disciplinaires. Qui plus est, d'un pays ou d'une époque à l'autre, les corpus diffèrent, les traditions se transforment, et les problèmes, pensés comme virulents en un temps et un lieu, peuvent s'exacerber ou, à l'inverse, s'émousser à la faveur de transferts. Il n'est pas sûr, par exemple, que l'idée de « culture comme texte », jadis forgée par Clifford Geertz dans la lignée des réflexions de Paul Ricœur, et qui fut longtemps le modèle herméneutique dominant aux États-Unis avant d'être rediscutée par James Clifford et le groupe de *Writing Culture*, soit aujourd'hui aussi polémique que par le passé, même dans les dialogues transatlantiques¹⁹. On pourrait en dire autant du succès de l'anthropologie historique, notamment des essais de Jacques Le Goff, de Jean-Pierre Vernant, de Pierre Vidal-Naquet ou de Nathan Wachtel qui, dans les années 1970, ont contribué au renouvellement de l'interprétation culturelle des textes littéraires : bien que ces auteurs demeurent des références majeures, l'intérêt de plusieurs chercheurs pour l'anthropologie historique semble s'être déplacé du côté des *postcolonial* et des *subaltern studies*²⁰.
- 12 Cette forte variabilité des contextes savants nous a conduits à adopter la perspective d'une histoire des idées fondée en priorité sur des situations et des cas révélateurs d'enjeux épistémologiques fondamentaux. Nous sommes donc partis d'un constat simple : les études littéraires ont emprunté de nombreuses expressions à l'anthropologie. Tantôt simples cautions savantes, tantôt véritables leviers heuristiques, ces emprunts sont au cœur des échanges entre les deux disciplines. À travers eux se construisent des concepts transversaux dont les enjeux épistémologiques ne nous apparaissent pas toujours nettement. Si leur provenance nous échappe parfois, plusieurs notions qui se rattachent peu ou prou à l'anthropologie et qui circulent couramment dans le vocabulaire des chercheurs et chercheuses en études littéraires

portent en elles l’empreinte de l’histoire des sciences humaines et sociales. Par exemple, les notions de mœurs, de folklore ou de coutume, longtemps utilisées dans les recherches sur les littératures et traditions populaires, suscitent aujourd’hui plus de méfiance qu’au temps d’Arnold Van Gennep, de Vladimir Propp ou même d’Yvonne Verdier. Leur usage, qui date les travaux qui les mobilisent, est souvent l’indicateur d’un état des échanges entre disciplines. Que dire de la notion de terrain, aujourd’hui en faveur dans les études littéraires, et dont l’usage a transité par les arts militaires et la géologie, et dont la consécration en anthropologie remonte à Franz Boas et à Bronislaw Malinowski²¹ ? Cette notion est convoquée pour penser les postures d’écrivains contemporains²², mais aussi celles des chercheurs en études littéraires²³. Dans ce dernier cas, le terrain désigne moins une situation concrète, ancrée dans un temps et un lieu, qu’une posture méthodologique, qui consiste à s’inclure par l’immersion dans le cas considéré et à faire de cette inscription une ressource, à condition qu’elle soit ressaisie de manière réflexive. Il faut préciser que l’extension de la notion, qu’on s’en réjouisse ou qu’on la déplore, est également à l’œuvre au sein de l’anthropologie, puisque certains acteurs de la discipline voient dans les archives ou dans les réseaux sociaux de potentiels terrains.

- 13 Qu’elles soient récentes ou surannées, spécialisées ou passées dans le langage commun, ces notions renvoient, pour la plupart, à l’articulation qui s’est développée et se développe jusqu’à nos jours entre les études littéraires et les sciences sociales. De cette articulation dépend une part importante de nos façons de penser le fait littéraire, que l’on pense, par exemple, à la définition de la littérature comme « interprétation symbolique » développée autrefois par Claude Reichler²⁴ ou à des travaux plus récents : ceux de Marielle Macé sur le style²⁵, ceux d’Hélène Merlin-Kajman sur la « transitionnalité » de la littérature²⁶, ou encore ceux de Jérôme Meizoz sur le vernaculaire²⁷.

Notions et méthodes

- 14 Notre réflexion collective s’attache à mettre en perspective les concepts et les enjeux de l’anthropologie traduits et remodelés par les études littéraires depuis plus d’un siècle, dans le but non pas de « donner un sens plus pur aux mots de la tribu » (Mallarmé), mais, au contraire, d’examiner les significations nouvelles que produit leur transition d’un univers de savoir à l’autre. Ce dossier considère ainsi de près la généalogie, la circulation et la réception de quelques-unes de plusieurs notions cruciales que partagent les études littéraires et l’anthropologie (« structure », « mythe », « symbolique », « primitif » et « primitivisme », « ordinaire », « don », etc.). Il porte moins sur ce que les mots de l’anthropologie perdent lorsqu’ils sont extraits de leur champ d’origine, que sur les manières dont ils contribuent aux mutations de la vie intellectuelle. Notre propos consiste en ce sens à envisager autant les vertus que les impasses d’une *traveling theory*, selon la formule d’Edward Said²⁸, c’est-à-dire à ne pas voir le transfert théorique comme une transplantation sans agent ni contexte d’un milieu A à un milieu B, mais comme une appropriation située qui implique une transformation. Un de nos postulats est en effet que l’adaptation à un autre champ disciplinaire suppose toujours une réinterprétation, qui est elle-même soumise à des contraintes institutionnelles ou des exigences scientifiques relatives à un environnement intellectuel donné. Au-delà d’une approche qui s’en tiendrait à

l'analyse de textes canoniques, il s'agit de comprendre, à partir de cas spécifiques, comment s'opèrent les transferts théoriques entre deux disciplines majeures des sciences humaines, mais aux crédits scientifiques distincts et contingents. *De quelles manières les notions propres à l'anthropologie sont-elles utilisées, redéfinies et redistribuées dans les études littéraires ? Quelles sont les conditions de leurs succès ou de leurs insuccès, de leurs grandeurs et de leurs décadences ?* Telles sont, en somme, les deux questions qui ont servi de fil rouge à la réflexion.

- 15 Plusieurs articles de ce dossier s'attachent à une notion et/ou à un texte permettant de mettre en lumière des torsions conceptuelles et des écarts interprétatifs qui s'opèrent entre les études littéraires et l'anthropologie. **Pauline Mettan** interroge précisément la circulation de la notion de « structure » et ses usages dans les études consacrées à l'œuvre de Marcel Proust, tout en dégagant la composante structurale des modes d'intelligibilité mis en œuvre dans *À la Recherche du temps perdu*. À partir du contexte structuraliste des années 1960, son analyse montre que le sens et la fonction d'un mot majeur (ou magique ?) dans la pensée de cette époque se métamorphosent considérablement entre l'anthropologie structurale de Claude Lévi-Strauss et l'analyse structurale de Roland Barthes, à la faveur d'un « curieux chassé-croisé autour de l'œuvre de Proust » : « ce qui était, chez Lévi-Strauss, conçu comme une théorie générale des rapports entre des objets différents, redevient, chez Barthes, un principe de lecture à même de dévoiler le mode d'organisation sous-jacent d'un objet unique. » Un phénomène comparable s'observe dans la réception de *La Sorcière* de Jules Michelet dans les années 1960-1970, dont nous (**Éléonore Devevey et Jacob Lachat**) proposons ici une étude précise. Notre article examine en particulier les convergences et les divergences entre les lectures de ce livre réputé inclassable, en mettant en regard les interprétations qu'en donnent Roland Barthes et Jeanne Favret-Saada : si Michelet apparaît au premier comme un précurseur de l'ethnologie moderne, la seconde voit plutôt dans son œuvre des principes qui convergent avec ceux de la psychanalyse, et qui lui offrent des ressources pour penser sa propre posture d'ethnologue. On mesure ainsi le rôle joué par ces savoirs dans les modèles herméneutiques en vigueur au temps de la nouvelle critique, mais aussi la place cruciale qu'occupent, dans la trajectoire des interprètes eux-mêmes, les notions de « mythe » et de « magie ». Les façons singulières dont Barthes et Favret-Saada appréhendent les questions des rapports entre savoir et croyance, de la violence symbolique propre aux dispositifs de savoir, et de l'engagement subjectif du chercheur dans un projet de connaissance s'en trouvent également éclairées.
- 16 Certaines notions considérées dans ce dossier ont une histoire entachée d'idées préconçues et de points aveugles, qui agissent comme révélateurs des débats idéologiques et éthiques dans lesquels sont prises, aujourd'hui encore, l'anthropologie et les études littéraires. **Jehanne Denogent** part du constat que « le terme de "primitivisme", très peu employé par les avant-gardes [littéraires des années 1920], est largement investi par les historiens de l'art, qui tentent ainsi de ressaisir une tendance moderniste ». Elle revient sur « la définition formaliste du primitivisme », véritable « point de départ d'une longue tradition critique », qui lui permet d'examiner « différentes manières, pour les études littéraires ou l'histoire de l'art, de se référer à l'anthropologie, ou de s'en distancer ». Après avoir rappelé le contexte de ses premières manifestations, son article analyse la critique qu'en firent Clifford et, à sa suite, la pensée postcoloniale, puis interroge son curieux retour dans les études contemporaines

consacrées aux écrivains et aux artistes d'avant-gardes. De cette trajectoire historiographique, il ressort que le primitivisme est un « objet privilégié pour observer, à travers ces récits critiques jalonnant le xx^e siècle, les relations historiques entre discours anthropologique et esthétique ». **Mathilde Zbaeren**, pour sa part, étudie les usages contemporains de la notion de « restitution » dans le cadre des écritures non-fictionnelles. Elle montre avec nuance que, contrairement à certaines idées véhiculées par la critique, les démarches littéraires prétendument fondées sur des procédés d'enquête et sur une éthique de la « restitution » diffèrent à bien des égards des protocoles déontologiques propres aux enquêtes de terrain : « le terme de restitution n'est généralement pas utilisé pour désigner l'exigence de "retour" aux enquêtés et enquêtées. Face à l'attention croissante portée aux paroles mises sous silence ou, plus souvent, aux voix présentées comme "inaudibles", le terme de restitution semble adéquat pour synthétiser les ambitions poétique et sociale des récits composés à partir de témoignages et d'entretiens. » En s'appuyant sur les travaux de Mauss et de Bourdieu, Mathilde Zbaeren propose un « retour critique sur la notion de restitution » afin d'interroger les « effets d'un imaginaire de la littérature comme "don" », mais aussi « l'idéal de "réparation" » qui sous-tend une part des études littéraires en France. Son article, qui se penche ainsi sur la réception des récits de Jean Hatzfeld, met au jour une certaine circularité, sinon une complicité, entre les productions littéraires et les discours critiques qui leur sont consacrés.

- 17 Considérer les notions qui passent d'une discipline à une autre n'épuise cependant pas le champ d'observation : les transferts conceptuels constituent un mode de jonction parmi d'autres de ces deux disciplines. Notre dossier accueille à ce titre deux articles qui, tout en s'appuyant sur des cas, suggèrent des orientations méthodologiques pour penser l'analyse des œuvres canoniques ou l'étude de textes au statut générique plus instable. **Claude Meyer** revient sur les principes de méthode de l'ethnocritique à partir de l'analyse d'une nouvelle de Maupassant. Il rappelle tout l'intérêt et le gain herméneutique que présente cette approche pour qui entend étudier les œuvres « dans leur dynamique propre en mettant en lumière les opérations que l'auteur accomplit pour façonner son rapport au lecteur et pour construire son positionnement dans le champ littéraire ». Car l'ethnocritique, sans doute plus que tout autre courant critique, a toujours eu le souci d'une analyse à bonne distance des textes : elle ne se veut ni un exercice de microlecture enfermé dans les structures de l'œuvre, ni un simple repérage des thèmes privilégiés par l'ethnologie (les rituels, l'oralité, etc.), mais une méthode de contextualisation des traits culturels visibles dans les détails textuels. Les principaux représentants de l'ethnocritique (Jean-Marie Privat et Marie Scarpa, au premier chef) se consacrent depuis plusieurs années à un déchiffrement minutieux des « culturèmes » disséminés dans le répertoire littéraire (surtout du xix^e siècle), tout en évitant les écueils de l'herméneutique, souvent partagée entre analyse interne et analyse externe. L'article de Claude Meyer, qui s'offre ainsi comme une défense et illustration de cette méthode, montre qu'elle peut encore être affinée par les apports de l'analyse de discours (mise au point par Dominique Maingueneau), et notamment par l'idée que les œuvres littéraires sont avant tout des discours adressés à des publics particuliers et pris, de ce fait, dans une logique communicationnelle.
- 18 La réflexion d'**Annick Louis** se présente également comme la recherche de nouvelles pistes méthodologiques pour penser l'analyse de textes au croisement des études littéraires et de l'anthropologie, en l'occurrence les écrits de trois voyageurs de la fin

du XIX^e siècle : Rimbaud, Mansilla et Schliemann. En s'appuyant sur les travaux de Daniel Fabre consacrés aux « écritures ordinaires »²⁹, elle propose de repenser des objets dont le statut littéraire ne va pas de soi, bien qu'ils soient tous produits par des écrivains ou des lettrés. Son article examine précisément les opérations mises en œuvre par les trois auteurs pour transformer leurs récits de voyage, correspondances ou chroniques journalistiques en « écritures lettrées ». Il montre que les notions développées par l'anthropologie des pratiques de l'écrit nous invitent à repenser les catégories et les « frontières » en vigueur dans les études littéraires : « l'écriture lettrée non littéraire de Rimbaud, Mansilla et Schliemann permet d'appréhender le rôle que le récit a joué dans la définition des genres littéraires et de certains domaines scientifiques » et contribue par là à « une extension des frontières de la discipline littéraire ».

Ouvertures

- 19 D'un bout à l'autre de la conception de ce dossier, nous avons choisi de privilégier des études qui mettent l'accent sur des enjeux et des auteurs particuliers, afin d'envisager de façon circonstanciée la complexité des transferts d'une discipline à l'autre. Pour prolonger ces réflexions, il conviendrait d'adopter une approche plus englobante et de s'attacher, plus largement, aux modalités multiples des contacts et aux imaginaires qui les entourent, en prenant en compte les idées que les deux disciplines se font l'une de l'autre – idées qui sont parfois nimbées de fantasme. Ces imaginaires permettent de comprendre la manière dont les études littéraires et l'anthropologie se situent dans des mondes intellectuels marqués par des clivages institutionnels, mais aussi la manière dont chacune d'elles relit son propre passé et transforme ses héritages. Il faudrait par exemple interroger les usages de la littérature dans le discours sur les généalogies de l'ethnologie comme savoir. Les exemples ne manquent pas, qui montrent que les anthropologues et les critiques littéraires, au moins depuis Lévi-Strauss et Barthes, ont entretenu une véritable fascination pour l'ascendance littéraire de l'ethnologie³⁰. Cette fascination court jusqu'à nos jours, et il y a fort à parier qu'elle nourrit encore la plupart des travaux qui prennent pour objet d'étude les rapports entre anthropologie et littérature. On la retrouve notamment dans les travaux de Jean Jamin, qui ont souvent défendu l'idée que les œuvres romanesques et poétiques renferment en elles une sensibilité, sinon une pensée, anthropologique. Et il est aujourd'hui devenu très fréquent, pour ne pas dire banal, de lire certains écrivains du canon comme des ethnologues qui s'ignorent, ou du moins des incarnations géniales du raisonnement ou de la méthode ethnographique³¹. Le sort réservé à des auteurs comme Montaigne, Rousseau, Chateaubriand, Nerval, Segalen, et bien d'autres, mériterait une pleine attention, car la relation savante aux grands noms du répertoire littéraire nous renseigne à la fois sur les corpus privilégiés pour penser les croisements disciplinaires et sur les préoccupations intellectuelles (en particulier celles qui ont trait aux contacts culturels) que les chercheurs en sciences humaines et sociales projettent sur la littérature, ou expriment à partir d'elle³².
- 20 Il faudrait également analyser les méthodes mises au point par les anthropologues et par les littéraires pour étudier les « littératures orales ». Si, en dépit de l'impropriété de la notion (qui procède de la projection sur des traditions orales d'un régime esthétique singulier) et de l'extrême variété des réalités qu'elle recouvre, il y a là un domaine de

recherche véritablement commun aux deux disciplines, on peut s'interroger sur leur aptitude à se penser comme un front commun et à prendre acte du savoir produit à ce sujet indépendamment des ancrages disciplinaires. Les imaginaires qui entourent l'oralité dans chacune des deux communautés savantes mériteraient à ce titre un examen approfondi : en même temps qu'ils exigent des protocoles d'études spécifiques, les corpus oraux donnent lieu à des représentations, sinon des fantasmes, caractérisés par des traits ou des styles distinctifs selon la discipline. L'anthropologue et le littéraire, autrement dit, ne voient pas nécessairement le même phénomène dans les traditions et performances orales, et ils n'y projettent pas nécessairement les mêmes idées. Étudier les trajectoires (biographiques et intellectuelles) de chercheurs qui leur ont consacré leurs travaux³³ ou qui ont œuvré à l'extension du domaine de la poétique par la prise en compte des poétiques anciennes et extra-occidentales³⁴ serait sans doute riche d'enseignements³⁵ : il n'est pas rare que les rapports noués à telle tradition orale soit l'occasion de bifurcations, dans un sens ou dans l'autre.

- 21 Dans tous les cas, on peut estimer que les regards actuels vers l'anthropologie sont un moyen pour les études littéraires de dépasser les rémanences du textualisme, c'est-à-dire une façon d'amender une approche du fait littéraire forgée au milieu du xx^e siècle, mais qui hérite en réalité de son absolutisation au xix^e siècle : la tendance à l'abstraire de l'expérience humaine. L'anthropologie apparaît alors comme la promesse d'une réinscription de la littérature dans la vie sociale et matérielle des individus et des communautés. C'est sans doute cette promesse qu'incarne, pour de nombreux littéraires et historiens du littéraire, la (re)découverte des travaux de Daniel Fabre³⁶. Ce dernier se souciait peu des partages disciplinaires et de l'inscription de ses travaux dans tel ou tel champ du savoir, bien que ses écrits relèvent peu ou prou de l'anthropologie du symbolique. Il lui importait en revanche de se tenir entier face à ses objets d'étude afin d'en appréhender la teneur « comme quelque chose qui est, comme quelque chose qui fait partie des choses qui sont », pour reprendre une formule de Dinah Ribard³⁷. Il accordait ainsi à la littérature toute la considération et la subtilité que requiert le réel. Certains principes de méthode inspirés de ses travaux permettent de développer une approche plus inclusive des faits littéraires³⁸. On en retiendra trois en guise d'ouvertures. D'abord, la littérature n'est pas seulement un répertoire de textes, mais une catégorie de l'expérience, pour celles et ceux qui l'écrivent et celles et ceux qui la lisent : elle modèle les représentations et les actes sociaux, les subjectivités individuelles et les identités collectives. Elle jouit, ensuite, d'un mode d'existence dans le temps tout à fait singulier : à la fois très profondément ancrée dans son temps et propre à s'en détacher, à circuler au-delà, elle gagne à être abordée au prisme de sa transmission. Elle constitue, enfin, un phénomène multidimensionnel (matériel et immatériel) dont il faut prendre en compte les conditions d'existence plurielles. De tels principes, qui renvoient dos à dos l'absolu littéraire et l'approche strictement matérialiste de la production littéraire, ouvrent la voie à une compréhension plus englobante et plus dense de ce que l'on appelle *littérature*.
- 22 Il y a là un programme dont nous n'avons pas encore exploré toutes les implications. Notre conviction est qu'un retour historique et critique sur les points de contact entre anthropologie et études littéraires permet de mettre en perspective nos usages présents, mais aussi d'aiguiser notre inventivité et notre rigueur en la matière.

Déléage Pierre et Grimaud Emmanuel (dir.), *Estrangemental, Gradhiva*, n° 29, 2019, en ligne : <https://journals.openedition.org/gradhiva/3974>

BIBLIOGRAPHIE

Adell Nicolas, « Devant la littérature », dans *Écrire les écritures. Hommage à Daniel Fabre*, sous la direction de Roger Chartier et Christian Jouhaud, *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, 2017, en ligne : <https://journals.openedition.org/acrh/7506>

Adell Nicolas, Debaene Vincent et Dragani Amalia (dir.), *Anthropologie et poésie, Fabula-LHT*, n° 21, 2018, en ligne : <https://www.fabula.org/lht/21/>

Adell Nicolas, Fine Agnès et Vassas Claudine (dir.), *Daniel Fabre, l'arpenteur des écarts. Actes du colloque de Toulouse, février 2017*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, « Ethnologie de la France et des mondes contemporains », 2021.

Beaujour Michel, *De la poétologie comparative*, Paris, Classiques Garnier, 2017.

Bellan Christine, *Bibliographie générale de Daniel Fabre*, préface de Jean-Pierre Piniès, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, « Ethnologie de la France et des mondes contemporains », 2021.

Bensa Alban et Pouillon François (dir.), *Terrains d'écrivains. Littérature et ethnographie*, Toulouse, Anacharsis, 2012.

Bossi Magali, Devevey Éléonore et Heiniger Sébastien (dir.), « Traduire, transposer, composer. Passages des arts extra-occidentaux en langue française », *Fabula / Les colloques*, en ligne : <http://www.fabula.org/colloques/document6966.php>

Certeau Michel de, *L'Invention du quotidien, t. 1. Arts de faire* [1980], Paris, Gallimard, « Folio Essais », 1991.

Chartier Roger et Jouhaud Christian (dir.), « Écrire les écritures. Hommage à Daniel Fabre », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, 2017, <https://doi.org/10.4000/acrh.7466>

Clifford James, « De l'autorité en ethnographie » [1983], repris dans *Malaise dans la culture : l'ethnographie, la littérature et l'art au XX^e siècle* [1988], traduit de l'anglais par Marie-Anne Sichère, Paris, École nationale supérieure des Beaux-Arts, 1996.

Clifford James, « De la réarticulation en anthropologie » [« Rearticulating Anthropology », 2005], *L'Homme*, n° 187-188, 2008, p. 41-68, en ligne : <https://journals.openedition.org/lhomme/29194>.

Cnockaert Véronique, Privat Jean-Marie et Scarpa Marie (dir.), *Ethnocritique de la littérature*, Montréal, Presses universitaires du Québec, 2011.

Cohen Marilyn (ed.), *Novel Approaches to Anthropology. Contributions to Literary Anthropology*, Lanham, Lexington, 2013.

Coste Florent, *Explore. Investigations littéraires*, Paris, Questions théoriques, « Forbidden Beach », 2017.

Debaene Vincent, *L'Adieu au voyage : l'ethnologie française entre science et littérature*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 2010.

Debaene Vincent, « L'écriture et la comparaison des cultures », entretien avec Olivier Mongin, *Esprit*, n° 377, août-septembre 2011, p. 99-113 ; en ligne : <https://www.jstor.org/stable/24272195?seq=1>

Debaene Vincent (dir.), *Écritures tout terrain. Anthropologues et écrivains*, in *Critique*, n° 834, 2016, en ligne : <https://www.cairn.info/revue-critique-2016-11-page-867.htm>

Debaene Vincent, « Georges Bataille, les savants, les enfants. Une ethnographie de la littérature », *Critique*, n° 834, 2016, p. 869-887.

Debaene Vincent, « Adieux à L'Adieu ? », *Acta fabula*, vol. 19, n° 1, « Dix ans de théorie », janvier 2018, en ligne : <http://www.fabula.org/revue/document10660.php>

Debaene Vincent, « Des chats et des îles. Ethnographier la littérature », dans *Daniel Fabre, le dernier des romantiques*, sous la direction de Sylvie Sagnes et Claudie Voisenat, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, « Ethnologie de la France et des mondes contemporains », 2021, p. 131-145.

Demanze Laurent, *Un nouvel âge de l'enquête. Portraits de l'écrivain contemporain en enquêteur*, Paris, José Corti, 2019.

Devevey Éléonore, *Terrains d'entente. Anthropologues et écrivains dans la seconde moitié du XX^e siècle*, Dijon, Les Presses du réel, 2021.

Disegni Silvia et Lo Feudo Michela (dir.), *Littérature et anthropologie, Recherches et travaux*, n° 82, 2013, en ligne : <https://journals.openedition.org/recherchestravail/562>

Fabre Daniel *et al.*, *Écritures ordinaires*, Paris, Bibliothèque publique d'information, Centre Georges Pompidou, P.O.L., 1993.

Fabre Daniel et Privat Jean-Marie (dir.), *Savoirs romantiques. Une naissance de l'ethnologie*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2010.

Fabre Daniel et Jamin Jean, « Pleine page. Quelques considérations sur les rapports entre anthropologie et littérature », *L'Homme*, n° 203-204, 2012, p. 579-612, en ligne : <https://journals.openedition.org/lhomme/23303>.

Ferreira de Almeida María Cándida et Arévalo Viveros Diego (ed.), *Escribir al otro. Alteridad, literatura y antropología*, Bogotá, Uniandes, 2013 (actes du 13^e Congrès d'anthropologie à Bogotá, octobre 2009).

Fournier Laurent Sébastien et Privat Jean-Marie (dir.) *Ethnologie(s) du littéraire, Ethnologie française*, n° 44, 2014, en ligne : <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2014-4.htm>

Fraisse Luc, *Les Fondements de l'histoire littéraire : de Saint-René Taillandier à Lanson*, Paris, Honoré Champion, « Romantisme et modernités », 2002.

Fraisse Luc (dir.), *L'Histoire littéraire à l'aube du XXI^e siècle : controverses et consensus. Actes du colloque de Strasbourg, 12-17 mai 2003*, Paris, Presses universitaires de France, 2005.

Geertz Clifford, « La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture » [« Thick Description. Toward an Interpretive Theory of Culture », 1973], *Enquête*, n° 6, 1998, traduit de l'anglais par André Mary, en ligne : <http://journals.openedition.org/enquete/1443>.

James Alison et Viart Dominique (dir.), *Littératures de terrain, Fixxion*, n° 18, juin 2019, en ligne : <http://www.revue-critique-de-fixxion-francaise-contemporaine.org/rcffc/issue/view/28/showToc>

Jamin Jean, « L'histoire de l'ethnologie est-elle une histoire comme les autres ? », *Revue de synthèse*, n° 3-4, 1988, p. 469-483.

Kremer Nathalie (dir.), *Le Partage des disciplines, Fabula-LHT*, n° 8, mai 2011, en ligne : <https://www.fabula.org/lht/8/>

Lacascade Yves *et al.* (dir.), *Littératures et sciences sociales en quête du réel, Journal des anthropologues*, n° 148-149, 2017, en ligne : <https://journals.openedition.org/jda/6572>

- Lenclud Gérard, « L'anthropologie et sa discipline », dans *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, sous la direction de Jean Boutier, Jean-Claude Passeron et Jacques Revel, Paris, EHESS/Enquête, 2006, p. 69-93, en ligne : <https://books.openedition.org/editionsehess/20091?lang=fr>
- Lévi-Strauss Claude, « Place de l'anthropologie dans les sciences sociales et problèmes posés par son enseignement » [1954], *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958, p. 377-418.
- Macé Marielle, *Styles, Critique de nos formes de vie*, Paris, Gallimard, « Nrf essais », 2016.
- Meizoz Jérôme, « Sociocritique, ethnologie et sociologie de la littérature. Entretien avec Jérôme Meizoz », *Romantisme*, n° 145, 2009/3, p. 97-110, en ligne : <https://www.cairn.info/revue-romantisme-2009-3-page-97.htm>
- Meizoz Jérôme, *Écrire les mondes vernaculaires. Littérature, ethnologie et création sociale* Rimouski/Trois-Rivières, Tangence éditeur, « Confluences », 2021.
- Merlin-Kajman Hélène, *L'Animal ensorcelé. Traumatismes, littérature, transitionnalité*, Paris, Ithaque, « Theoria incognita », 2016.
- Muzart-Fonseca dos Santos Idelette, « À l'écoute des voix. L'incursion de Paul Zumthor dans l'oralité vivante brésilienne », dans *Poétiques de Paul Zumthor (1915-2015)*, sous la direction d'Idelette Muzart-Fonseca dos Santos et Jean-René Valette, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 133-144.
- Naepels Michel, « Anthropologie et histoire : de l'autre côté du miroir disciplinaire », *Annales HSS*, n° 4, 2010, p. 873-884, en ligne : <https://www.cairn.info/revue-annales-2010-4-page-873.htm>
- Nic Craith Méréad et Kockel Ullrich, « Blurring the Boundaries between Literature and Anthropology. A British Perspective », *Ethnologie française*, vol. 44, n° 4, 2014, p. 689-697.
- Pulman Bertrand, « Pour une histoire de la notion de terrain », *Gradhiva*, n° 5, 1988, p. 21-30.
- Privat Jean-Marie et Scarpa Marie (dir.), *Anthropologies de la littérature, Pratiques*, n° 151-152, 2011, en ligne : <https://journals.openedition.org/pratiques/1756>
- Reichler Claude, « La littérature comme interprétation symbolique », dans *L'Interprétation des textes*, sous la direction de Claude Reichler, Paris, Éditions de Minuit, « Arguments », 1989, p. 81-113.
- Ribard Dinah, « La voie des écrits », dans *Écrire les écritures. Hommage à Daniel Fabre*, sous la direction de Roger Chartier et Christian Jouhaud, *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, 2017, en ligne : <https://journals.openedition.org/acrh/7506>.
- Roussigné Mathilde, « À l'épreuve du terrain. Pratiques et imaginaires littéraires contemporains », thèse de doctorat en Langues et littératures françaises, Université Paris 8, 2020.
- Sagnes Sylvie et Voisenat Claudie (dir.), *Daniel Fabre, le dernier des romantiques. Actes du colloque de Paris, octobre 2018*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, « Ethnologie de la France et des mondes contemporains », 2021.
- Said Edward W., « Traveling Theory », *The World, the Text, and the Critic*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1983, p. 226-247.
- Schaeffer Jean-Marie, *Petite écologie des études littéraires. Pourquoi et comment étudier la littérature ?*, Vincennes, Thierry Marchaisse, 2011.
- Stocking George, puis Richard Handler (ed.), collection « History of Anthropology », Madison, The University of Wisconsin Press, 1983-2010.

Stocking George, « La magie de l'ethnologue. L'invention du travail de terrain de Tylor à Malinowski », [1983, « The Ethnographer's Magic », in George Stocking (éd.), *Observers observed*, traduit de l'anglais par Daniel Céfai et Éloi Ficquet], dans *L'Enquête de terrain*, sous la direction de Daniel Céfai, Paris, La Découverte, 2002, p. 89-137.

Wulff Helena (ed.), *The Anthropologist as Writer. Genres and Contexts in the Twenty-First Century*, New York/Oxford, Berghahn, 2016.

NOTES

1. On évoquera en priorité les publications francophones parues en volumes ou dans des numéros de revues : Jean-Marie Privat et Marie Scarpa (dir.), *Anthropologies de la littérature, Pratiques*, n° 151-152, 2011, en ligne : <https://journals.openedition.org/pratiques/1756> ; Véronique Cnockaert, Jean-Marie Privat et Marie Scarpa (dir.), *Ethnocritique de la littérature*, Montréal, Presses universitaires du Québec, 2011 ; Alban Bensa et François Pouillon (dir.), *Terrains d'écrivains. Littérature et ethnographie*, Toulouse, Anacharsis, 2012 ; Silvia Disegni et Michela Lo Feudo (dir.), *Littérature et anthropologie, Recherches et travaux*, n° 82, 2013, en ligne : <https://journals.openedition.org/recherchestravaux/562> ; Laurent Sébastien Fournier et Jean-Marie Privat (dir.) *Ethnologie(s) du littéraire, Ethnologie française*, n° 44, 2014, en ligne : <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2014-4.htm> ; Vincent Debaene (dir.), *Écritures tout terrain. Anthropologues et écrivains, Critique*, n° 834, 2016, en ligne : <https://www.cairn.info/revue-critique-2016-11-page-867.htm> ; Yves Lacascade et al. (dir.), *Littératures et sciences sociales en quête du réel, Journal des anthropologues*, n° 148-149, 2017, en ligne : <https://journals.openedition.org/jda/6572> ; Nicolas Adell, Vincent Debaene et Amalia Dragani (dir.), *Anthropologie et poésie, Fabula-LHT*, n° 21, 2018, en ligne : <https://www.fabula.org/lht/21/> ; Pierre Déléage et Emmanuel Grimaud (dir.), *Estrangemental. Gradhiva*, n° 29, 2019, en ligne : <https://journals.openedition.org/gradhiva/3974>. Il faut aussi mentionner ici l'article de Daniel Fabre et Jean Jamin, « Pleine page. Quelques considérations sur les rapports entre anthropologie et littérature », *L'Homme*, n° 203-204, 2012, p. 579-612, en ligne : <https://journals.openedition.org/lhomme/23303>. Mais il va de soi que l'intérêt des chercheurs pour les rapports entre la littérature et l'anthropologie s'étend au-delà de nos frontières linguistiques et géographiques : María Cándida Ferreira de Almeida et Diego Arévalo Viveros (ed.), *Escribir al otro. Alteridad, literatura y antropología*, Bogotá, Uniandes, 2013 (actes du 13^e Congrès d'anthropologie à Bogotá, en octobre 2009) ; Marilyn Cohen (ed.), *Novel Approaches to Anthropology. Contributions to Literary Anthropology*, Lanham, Lexington, 2013 ; Helena Wulff (ed.), *The Anthropologist as Writer. Genres and Contexts in the Twenty-First Century*, New York/Oxford, Berghahn, 2016.

2. Cette journée s'est tenue grâce au soutien de la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO).

3. Nous pensons ici aux travaux de Jacques Dubois, d'Anthony Glinoe, de Judith Lyon-Caen et Dinah Ribard, de Jérôme Meizoz, de Lucie Robert, de Gisèle Sapero et d'Alain Viala, parmi bien d'autres.

4. On pense, par exemple, à l'importance des enquêtes brésiliennes de Paul Zumthor dans l'élaboration de ses réflexions sur la littérature orale ; voir à ce sujet Idelette Muzart-Fonseca dos Santos, « À l'écoute des voix. L'incursion de Paul Zumthor dans l'oralité vivante brésilienne », dans *Poétiques de Paul Zumthor (1915-2015)*, sous la direction d'Idelette Muzart-Fonseca dos Santos et Jean-René Valette, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 133-144.

5. Sur l'histoire de la discipline, voir les volumes de la collection « History of Anthropology », fondée et dirigée par George Stocking, puis Richard Handler, Madison, The University of Wisconsin Press, 1983-2010. Pour une vision d'ensemble de son histoire en France au XX^e siècle,

voir Vincent Debaene, *L'Adieu au voyage : l'ethnologie française entre science et littérature*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 2010.

6. Voir à ce sujet les travaux de Luc Fraisse, *Les Fondements de l'histoire littéraire : de Saint-René Taillandier à Lanson*, Paris, Honoré Champion, « Romantisme et modernités », 2002 ; et Luc Fraisse (dir.), *L'Histoire littéraire à l'aube du XXI^e siècle : controverses et consensus. Actes du colloque de Strasbourg, 12-17 mai 2003*, Paris, Presses universitaires de France, 2005.

7. Jean Jamin, « L'histoire de l'ethnologie est-elle une histoire comme les autres ? », *Revue de synthèse*, n° 3-4, 1988, p. 469-483.

8. Voir à ce sujet les remarques de Vincent Debaene dans « Adieux à L'Adieu ? », *Acta fabula*, vol. 19, n° 1, « Dix ans de théorie », janvier 2018, en ligne : <http://www.fabula.org/revue/document10660.php>.

9. Voir Jérôme Meizoz, « Sociocritique, ethnologie et sociologie de la littérature. Entretien avec Jérôme Meizoz », *Romantisme*, n° 145, 2009/3, p. 97-110, en ligne : <https://www.cairn.info/revue-romantisme-2009-3-page-97.htm>

10. Clifford Geertz, « La description dense. Vers une théorie interprétative de la culture » [« Thick Description. Toward an Interpretive Theory of Culture », 1973], *Enquête*, n° 6, 1998, traduit de l'anglais par André Mary, en ligne : <http://journals.openedition.org/enquete/1443>.

11. Claude Lévi-Strauss, « Place de l'anthropologie dans les sciences sociales et problèmes posés par son enseignement » [1954], *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958, p. 377-418.

12. James Clifford, « De la réarticulation en anthropologie » [« Rearticulating Anthropology », 2005], *L'Homme*, n° 187-188, 2008, p. 41-68, en ligne : <https://journals.openedition.org/lhomme/29194>.

13. Jean-Marie Schaeffer, *Petite écologie des études littéraires. Pourquoi et comment étudier la littérature ?*, Vincennes, Thierry Marchaisse, 2011, p. 31.

14. Les *four fields* qui définissent depuis Franz Boas l'anthropologie américaine, c'est-à-dire les approches culturelles, biologiques, archéologiques et linguistiques.

15. Nathalie Kremer (dir.), *Le Partage des disciplines, Fabula-LHT*, n° 8, mai 2011, en ligne : <https://www.fabula.org/lht/8/>.

16. Voir à ce sujet les remarques de Gérard Lenclud, « L'anthropologie et sa discipline », dans *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, sous la direction de Jean Boutier, Jean-Claude Passeron et Jacques Revel, Paris, EHESS/Enquête, 2006, p. 69-93, en ligne : <https://books.openedition.org/editionsehess/20091?lang=fr>.

17. « J'appelle *tactique* l'action calculée que détermine l'absence d'un propre. Alors aucune délimitation de l'extériorité ne lui fournit la condition d'une autonomie. La tactique n'a pour lieu que celui de l'autre. Aussi doit-elle jouer avec le terrain qui lui est imposé tel que l'organise la loi d'une force étrangère. » Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien, t. 1. Arts de faire* [1980] Paris, Gallimard, « Folio Essais », 1991, p. 60.

18. Il ne fait pas de doute que les anthropologues mobilisent souvent des notions littéraires, par exemple celles de narration ou de polyphonie (voir notamment James Clifford, « De l'autorité en ethnographie » [1983], repris dans *Malaise dans la culture : l'ethnographie, la littérature et l'art au XX^e siècle* [1988], traduit de l'anglais par Marie-Anne Sichère, Paris, École nationale supérieure des Beaux-Arts, 1996, qui emprunte à Bakhtine et Lukács), mais ils ne le font pas toujours en s'appuyant sur des travaux issus des études littéraires à ce sujet.

19. Voir à ce sujet Vincent Debaene, « L'écriture et la comparaison des cultures », entretien avec Olivier Mongin, *Esprit*, n°377, août-septembre 2011, p.99-113 ; en ligne : <https://www.jstor.org/stable/24272195?seq=1>

20. Voir sur ce point Michel Naepels, « Anthropologie et histoire : de l'autre côté du miroir disciplinaire », *Annales HSS*, n° 4, 2010, p. 873-884, en ligne : <https://www.cairn.info/revue-annales-2010-4-page-873.htm>

21. Sur l'histoire de la notion, voir Bertrand Pulman, « Pour une histoire de la notion de terrain », *Gradhiva*, n° 5, 1988, p. 21-30. Sur l'« invention » du terrain comme méthode, voir George Stocking, « La magie de l'ethnologue. L'invention du travail de terrain de Tylor à Malinowski », [1983, « The Ethnographer's Magic », in George Stocking (éd.), *Observers observed*, traduit de l'anglais par Daniel Céfai et Éloi Ficquet], dans *L'Enquête de terrain*, sous la direction de Daniel Céfai, Paris, La Découverte, 2002, p. 89-137.
22. Alison James et Dominique Viart (dir.), *Littératures de terrain, Fixxion*, n° 18, juin 2019, en ligne : <http://www.revue-critique-de-fixxion-francaise-contemporaine.org/rcffc/issue/view/28/showToc> ; Laurent Demanze, *Un nouvel âge de l'enquête. Portraits de l'écrivain contemporain en enquêteur*, Paris, José Corti, 2019 ; Mathilde Roussigné, *À l'épreuve du terrain. Pratiques et imaginaires littéraires contemporains*, thèse de doctorat en Langues et littératures françaises, Université Paris 8, 2020 ; Éléonore Devevey, *Terrains d'entente. Anthropologues et écrivains dans la seconde moitié du xx^e siècle*, Dijon, Les Presses du réel, 2021. La formule de « terrains d'entente » désigne moins, dans ce dernier cas, des « terrains d'écrivains », pour reprendre la formule de Bensa et Pouillon, que des points de contacts effectifs (biographiques et/ou intellectuels) entre anthropologues et écrivains, qui permettent d'explicitier les usages que des anthropologues font du littéraire et ceux que des écrivains font de l'anthropologie.
23. Voir par exemple Florent Coste, *Explore. Investigations littéraires*, Paris, Questions théoriques, « Forbidden Beach », 2017. Voir aussi les recherches en cours de Marine Lépinard et Samia Myers, menées dans le cadre de l'atelier doctoral « Anthropologie et écriture littéraire – Perspectives de recherche », organisé à l'EHESS au printemps 2021.
24. Dans « La littérature comme interprétation symbolique » (chapitre central de *L'Interprétation des textes*, sous la direction de Claude Reichler, Paris, Éditions de Minuit, « Arguments », 1989, p. 81-113), Claude Reichler propose une théorie des représentations littéraires et une « définition anthropologique » de la littérature inspirées, notamment, de Lévi-Strauss.
25. Dans *Styles, Critique de nos formes de vie* (Paris, Gallimard, « NRF essais », 2016), Marielle Macé s'inspire, entre autres, des travaux de Mauss et de Leroi-Gourhan.
26. Dans *L'Animal ensorcelé. Traumatismes, littérature, transitionnalité* (Paris, Ithaque, « Theoria incognita », 2016), Hélène Merlin-Kajman s'inspire de Mauss et de Godelier.
27. Dans *Écrire les mondes vernaculaires. Littérature, ethnologie et création sociale* (Rimouski/Trois-Rivières, Tangence éditeur, « Confluences », 2021), Jérôme Meizoz s'inspire de James C. Scott.
28. Edward W. Said, « Traveling Theory », dans *The World, the Text, and the Critic*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1983, p. 226-247. Dans cet article, Said s'interrogeait sur les conditions des transferts théoriques au sein de la critique littéraire (notamment de la critique marxiste), en partant du postulat suivant : « Un tel déplacement vers un nouvel environnement ne se fait jamais sans entrave (*unimpeded*). Il implique nécessairement des processus de représentation et d'institutionnalisation différents de ceux du point d'origine. » (p. 226 ; nous traduisons).
29. Daniel Fabre (et al.), *Écritures ordinaires*, Paris, Bibliothèque publique d'information, Centre Georges Pompidou, P.O.L., 1993.
30. Voir à ce sujet le chapitre intitulé « L'union du cœur et de l'esprit » de *L'Adieu au voyage*, consacré aux généalogies rêvées de l'ethnologie, et à la tradition qui consiste, pour les ethnologues, à « enjambrer le XIX^e siècle et à ne trouver leurs ancêtres qu'entre la Renaissance et le XVIII^e siècle », *op. cit.*, p. 183.
31. Voir, dans cette perspective, Alban Bensa et François Pouillon (dir.), *Terrains d'écrivains*, *op. cit.*
32. À ce sujet, voir Daniel Fabre et Jean-Marie Privat (dir.), *Savoirs romantiques. Une naissance de l'ethnologie*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2010. Sur les écrivains souvent considérés comme ethnologues avant la lettre dans le domaine britannique, voir Méréad Nic Craith et Ullrich Kockel, « Blurring the Boundaries between Literature and Anthropology. A British Perspective », *Ethnologie française*, vol. 44, n° 4, 2014, p. 689-697.

33. En vrac, et parmi tant d'autres : Ruth Finnegan, Paul Zumthor, Claude Calame, Nicole Belmont, Dominique Casajus, Karin Barber...
34. À l'instar de Michel Beaujour (*De la poétologie comparative*, Paris, Classiques Garnier, 2017) ou des chercheurs associés au Groupe de Recherche en Ethnopoétique (GREP), fondé au milieu des années 2000 par Florence Dupont et Bernard Lortat-Jacob.
35. Pour une amorce de réflexion dans ce sens, voir Magali Bossi, Éléonore Devevey et Sébastien Heiniger (dir.), « Traduire, transposer, composer. Passages des arts extra-occidentaux en langue française », *Fabula / Les colloques*, en ligne : <http://www.fabula.org/colloques/document6966.php>
36. Voir à ce sujet les différentes publications collectives parues ces dernières années : Roger Chartier et Christian Jouhaud (dir.), « Écrire les écritures. Hommage à Daniel Fabre », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, 2017, <https://doi.org/10.4000/acrh.7466>; et les trois volumes parus aux éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, « Ethnologie de la France et des mondes contemporains », Paris, 2021 : Nicolas Adell, Agnès Fine et Claudine Vassas (dir.), *Daniel Fabre, l'arpenteur des écarts. Actes du colloque de Toulouse, février 2017* ; Sylvie Sagnes et Claudie Voisenat (dir.), *Daniel Fabre, le dernier des romantiques. Actes du colloque de Paris, octobre 2018* ; Christine Bellan, *Bibliographie générale de Daniel Fabre*, préface de Jean-Pierre Piniès.
37. Dinah Ribard, « La voie des écrits », dans *Écrire les écritures. Hommage à Daniel Fabre*, sous la direction de Roger Chartier et Christian Jouhaud, *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, 2017, en ligne : <https://journals.openedition.org/acrh/7506>.
38. Pour un examen plus complet de ces principes, voir Nicolas Adell, « Devant la littérature », dans *Écrire les écritures. Hommage à Daniel Fabre*, *op. cit.* en ligne : <https://journals.openedition.org/acrh/7506> ; et Vincent Debaene, « Georges Bataille, les savants, les enfants. Une ethnographie de la littérature », *Critique*, n° 834, 2016, p. 869-887, et « Des chats et des îles. Ethnographier la littérature », dans *Daniel Fabre, le dernier des romantiques*, *op. cit.*, p. 131-145.
-

INDEX

Mots-clés : Anthropologie, Études littéraires, Épistémologie, Interdisciplinarité

AUTEURS

ÉLÉONORE DEVEVEY

Université de Genève

JACOB LACHAT

Université de Lausanne